



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada



Communiqué 2022-40

Le 17 octobre 2022

Chers collègues,

La convention collective a été signée ce matin même à Québec. Elle sera soumise cette semaine par CRQ au Conseil du Trésor pour fins d'approbation finale au Conseil des Ministres fin novembre.

L'employeur aura 90 jours suite à l'approbation au Conseil des Ministres pour effectuer les ajustements en termes de rétroactivité, salaires et primes.

Concernant la prime Covid de 0.33\$ par heure travaillées, elle sera versée exceptionnellement dans les 45 jours suivant l'approbation finale.

Pour terminer, l'entrée en vigueur des nouveaux horaires et ses modalités aura lieu fin janvier 2023.

Votre exécutif.